

Identification du module

Personnes ciblées : Installateur-électricien CFC, installateur en chauffage CFC, constructeur métallique CFC, polybâtitseur CFC, ferblantier CFC, installateur sanitaire CFC, charpentier CFC ou personnes au bénéfice d'une formation équivalente.

Temps indicatif : Pour un traitement méthodique-didactique approprié du module, nous recommandons aux prestataires de planifier environ 16 heures de cours (~ 22 leçons de 45 min).

1. Compétences

Après avoir réussi l'examen du module, vous êtes en mesure d'appliquer les bases de la thermique dans la pratique.

2. Sujets / objectifs

Sujet : 1. **Bases de la thermique** (11 leçons)

- Objectifs :
- 1.1 Vous décrivez les notions de température et de chaleur. (C2)
 - 1.2 Vous déterminez la quantité de chaleur et la puissance calorifique. (C3)
 - 1.3 Vous expliquez les caractéristiques des fluides caloporteurs. (C2)
 - 1.4 Vous calculez les dilatations thermiques des tuyauteries. (C3)
 - 1.5 Vous évitez les pertes de chaleur et déterminez les mesures d'isolation thermique nécessaires. (C3)

Sujet : 2. **Bases de l'hydraulique** (11 leçons)

- 2.1 Vous expliquez le rapport entre débit volumique, vitesse d'écoulement et pertes de charge. (C2)
- 2.2 Vous interprétez et décrivez les courbes caractéristiques du réseau et des pompes. (C2)
- 2.3 Vous expliquez les raccordements hydrauliques dans un schéma de principe / fonctionnement d'un système de chaleur solaire standardisé. (C2)

3. Examen du module / aides

Vous terminez le module par un examen écrit de 60 minutes.
L'ensemble des documents écrits sont autorisés à l'examen. Une partie de l'examen du module peut être effectuée sans documents écrits.

4. Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable pendant 5 ans.